



Surendettement et plan d'épargne logement

Par **philou du 13**, le **17/04/2014** à **09:20**

Salut à tous,

Depuis 2012 j'ai un dossier à la banque de France de surendettement, et aujourd'hui je souhaiterais souscrire à un PEL.

Ma question était de savoir si j'en ai parfaitement le droit?

Quel sont les risques encourus?

En ayant un dossier de surendettement puis-je épargné sans avoir à rendre de compte à la banque de France ou autre organisme de mes débiteurs.

Car si vous êtes fiché comment pouvez-vous épargné et placé de l'argent.

Merci de me répondre.

Cordialement